Limite de l'AVAP

Limite de la commune

Mur

Immeuble protégé au titre des M.H

Immeuble remarquable

Immeuble intéressant ou à enjeux paysagers

Immeuble d'accompagnement

Masse boisé

Etang

0 10 50 100 200

M O N T S A U G E O N

5 2 1 9 0 H A U T E M A R N E

Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine

Règlement

01

Plan de délimitation de l'AVAP
1 - Commune

Janvier 2016

Ech : 1/3500 ème

Maître d'ouvrage

MAIRIE DE MONTSAUGEON
52190 MONTSAUGEON

Maître d'œuvre

Cambium 17 - 13 rue Tellier
45200 MONTARGIS
Tél/Fax : 02 38 98 17 17

Cyril BOUCAUD
Atelier 8 - 8 Rue Jules Vallès
75011 PARIS
Tel : 01 83 64 07 27